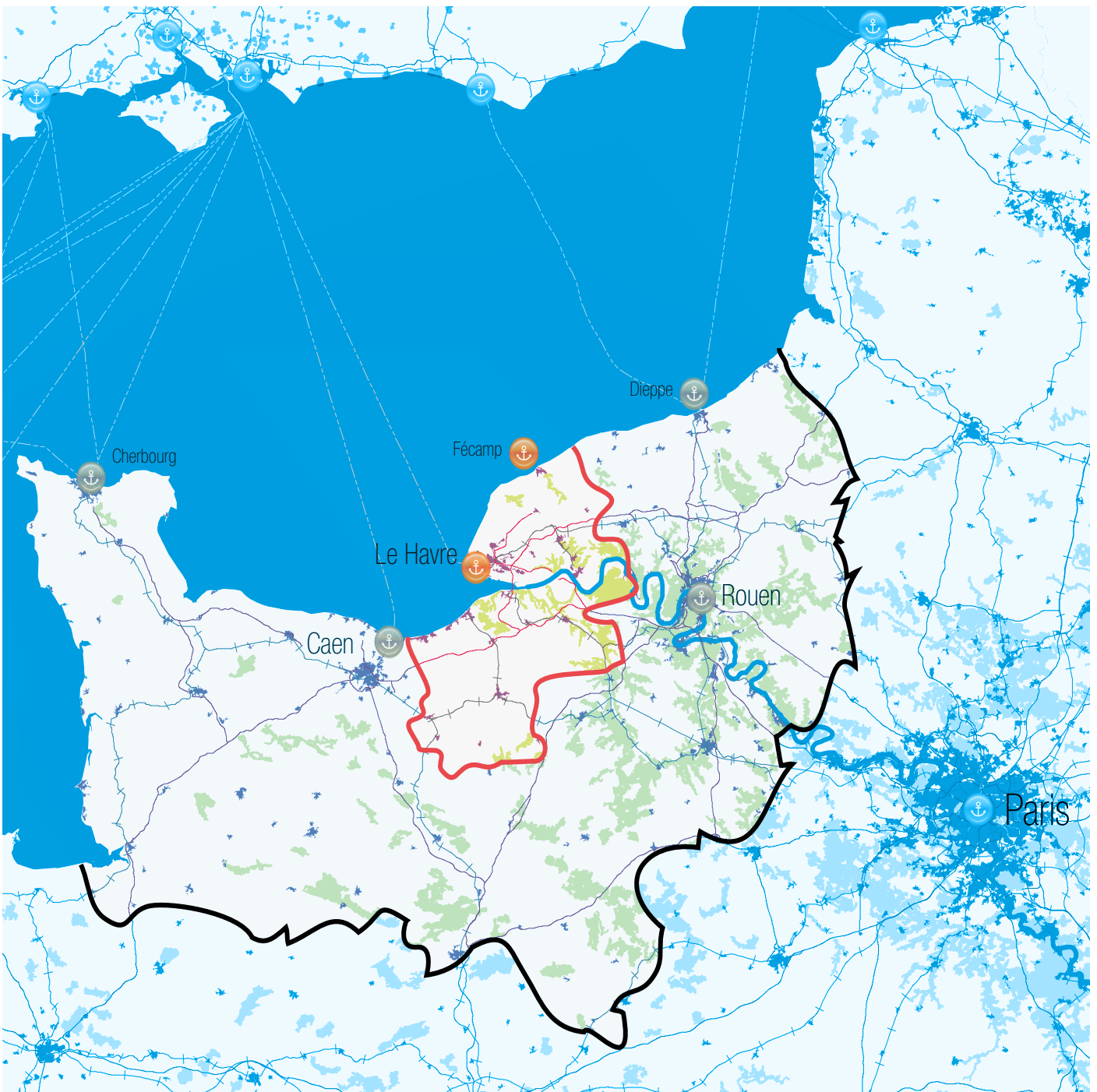




PROGRAMME DE TRAVAIL PARTENARIAL

Approuvé par le conseil d'administration lors de sa séance du 9 février 2015



ÉDITO..... 3

Les enjeux 2015..... 4

- > Les nouvelles échelles territoriales..... 4
- > Le SCoT comme repère..... 4
- > Vallée de la Seine, CPIER et LNPN..... 4
- > Économie circulaire, économie positive, économie bleue..... 4
- > Europe..... 4

Protocole de coopération entre l'État et le réseau des agences d'urbanisme..... 6

Observatoires, SIG, cartographie : une maîtrise technique au service des adhérents..... 7

Axe 1 - L'accompagnement au quotidien des élus et des partenaires..... 8

FOCUS : Accompagner la compréhension des nouvelles législations..... 8

FOCUS : AMO Projets urbains..... 9

- TABLEAUX DE BORD DES TERRITOIRES..... 10
 - Données clés de l'Estuaire de la Seine..... 10
 - Observ'Agglo..... 10
- CONNAISSANCE DU TERRITOIRE..... 10
 - Observatoire de la conjoncture..... 10
 - Observatoire de l'immobilier d'entreprise..... 10
 - Observatoire habitat..... 10
 - Observatoire des effets du tramway..... 11
 - Observatoire du Plan de Déplacements Urbains..... 11
 - Observatoire des bonnes pratiques de santé à l'échelle de l'Estuaire..... 11
- MISSIONS « À LA CARTE »..... 11
 - Observatoire santé..... 11
 - CODAH - Contrat de ville..... 11
 - Ville du Havre - Diagnostics territoires centres sociaux..... 11
 - Ville du Havre - Diagnostics territoriaux..... 12
 - Ville du Havre - Suivi du parc social..... 12
 - Ville du Havre - Observatoire social du centre ancien..... 12
 - Évolution des populations des quartiers en géographie prioritaire..... 12

Axe 2 - Co-construire le territoire..... 14

FOCUS : SCoT Le Havre Pointe de Caux Estuaire..... 14

FOCUS : PLUi Intercom Lisieux Pays d'Auge Normandie... 14

- LES DOCUMENTS DE PLANIFICATION..... 15
 - Réponse aux PLU et PLUi..... 15
 - SCoT Risle Estuaire..... 15
 - CODAH - Programme Local de l'Habitat..... 15
- ORGANISER LES MOBILITÉS..... 16
 - Créer un portail numérique de données et d'informations à destination des voyageurs de l'Estuaire..... 16
 - Améliorer la traversée de l'Estuaire par les transports collectifs..... 16

Relancer le projet de navette maritime à travers l'Estuaire... 16

Accompagner le développement et la réalisation des grands itinéraires vélos traversant l'Estuaire..... 16

CODAH - Plan Vélo..... 16

CODAH - Étude Transport par câble (AMO et suivi)..... 16

■ ÉLABORER DES STRATÉGIES URBAINES, DÉVELOPPER DE NOUVELLES QUALITÉS URBAINES ET PAYSAGÈRES..... 17

Plan Campus Urbain et Maritime - Contribution au schéma de développement universitaire..... 17

Le Havre 2030..... 17

Plan vert..... 17

Paysages urbains : les belvédères..... 17

Requalification du secteur des Moteaux..... 17

Valorisation du Parc de Montgeon..... 17

Qualification de l'avenue du Bois au Coq..... 18

Quai de Southampton..... 18

Secteur Sakharov..... 18

Atoll de la Citadelle - Un schéma directeur pour valoriser un site unique..... 18

Centre de congrès des Docks..... 18

Contribution à la qualité urbaine du centre reconstruit..... 18

■ DES THÉMATIQUES EN RENOUVELLEMENT..... 19

Économie bleue..... 19

Tourisme..... 19

CODAH - Plan Local Agricole..... 19

CODAH - Rénovation énergétique des bâtiments..... 19

Axe 3 - Prospective : positionner les territoires..... 20

FOCUS : Toile industrielle..... 20

FOCUS : Charte de coopération des agences d'urbanisme de la vallée de la Seine..... 20

■ ESTUAIRE DE LA SEINE..... 22

Les stratégies culturelles comme leviers de développement territorial : processus et dynamiques socio-spatiales..... 22

Les utilisations intermédiaires des espaces laissés vacants... 22

Foncier : mesure de la consommation foncière et de ses impacts sur l'espace..... 22

■ VALLÉE DE LA SEINE..... 22

Connaissance et cartographie du corridor Atlantique (de Seine Gateway à Mannheim)..... 22

Vallée de la Seine et paysage..... 22

Ligne Nouvelle Paris Normandie - Contribution des agences d'urbanisme de l'Axe Seine..... 23

Accompagnement de SNCF Réseau sur un complément aux études socio-économiques de Serqueux - Gisors..... 23

■ EUROPE..... 23

Projet européen Weastflows (projet INTERREG IV B)..... 23

GeoWeastflows 2.0..... 23

Sustainable Logistics Gateways in Europe (SLS-EU) : candidature au projet européen..... 23

Innovative Tourism and Economic Development (ITED) : candidature au projet européen..... 24

Une équipe et des expertises au service du territoire.... 26



Le développement du Havre et de l'Estuaire de la Seine est indissociable des enjeux nationaux, européens et mondiaux.

L'Estuaire est la porte d'un corridor européen essentiel, s'ouvrant sur la vallée de la Seine, structuré par des ports, acteurs coordonnés dans un monde aujourd'hui globalisé. Les excellences de l'Estuaire que sont la logistique, l'énergie, la construction automobile, l'aéronautique, l'économie circulaire, bientôt celle des éoliennes offshore, constituent un territoire d'exception où le local et le global restent inséparables.

Cette situation exceptionnelle génère de nombreuses opportunités. Cependant, il faut prendre garde aux menaces : les perspectives économiques ne tiennent pas qu'aux forces vives locales, mais à des rapports complexes.

Dans une période où l'argent public est rare, la croissance économique à la peine, les nouveaux développements supposent une convergence de qualités propices, tout autant qu'une entente entre les acteurs de la place de l'Estuaire.

Ici, et plus qu'ailleurs, les atouts de notre territoire se conjuguent avec la prospective, l'anticipation, la capacité de constituer des offres et de la confiance pour saisir les opportunités. Ces champs conditionnent l'action locale, et l'agence d'urbanisme y prend part.

La période 2015/2020 est celle des contrats régionaux (CPER), interrégionaux (CPIER), d'agglomérations et de pays, auxquels s'ajoutent les financements européens. S'inscrire dans ces politiques est l'objectif prioritaire, pour préparer au mieux l'avenir. C'est dans l'accompagnement de la Ligne Nouvelle Paris-Normandie, de la ligne fret Serqueux-Gisors, la qualification par les services du corridor de la vallée de la Seine jusqu'à Mannheim, que l'avenir de l'Estuaire se dessinera. C'est dans l'accompagnement de l'économie circulaire et de l'arrivée des industries éoliennes offshore que Le Havre s'affirmera. C'est par des aménagements urbains et de paysages que la ville se positionnera de façon attractive. Enfin, c'est certainement par le tourisme, la culture et l'évènementiel que les images se métamorphoseront.

Grâce à sa proximité avec les élus et ses partenaires, l'AURH apporte des propositions adaptées au territoire, appuyées sur des stratégies et des hypothèses prospectives.

Ceci dit, la sortie de crise ne viendra pas par simple effet naturel, mécanique ou cyclique, mais par l'instauration de nouvelles donnes en ce début de siècle : transition énergétique, économie numérique, économie bleue, recherche, mais aussi infrastructures de transport, de santé. L'Estuaire et la place du Havre s'y préparent et joueront tout leur rôle.

Le calendrier, autre approche du territoire, nous porte à l'optimisme. Trois anniversaires sont à noter en 2015 : les 50 ans de l'Agence d'urbanisme, les 20 ans du Pont de Normandie, et les 10 ans de l'inscription du centre reconstruit du Havre au patrimoine de l'Humanité, auxquels on peut joindre l'année zéro de la Normandie unifiée, les 10 ans du port 2000 en 2016, avant les 500 ans du Havre en 2017 !

Édouard Philippe
Président de l'Agence d'urbanisme de la région du Havre et de l'Estuaire de la Seine



5 GRANDS ENJEUX STRUCTURENT LES TRAVAUX DE L'AURH EN 2015

Les nouvelles échelles territoriales

La nouvelle carte des régions a été adoptée en décembre 2014. La loi sur la nouvelle organisation territoriale de la république (loi NOTRe) est mise en débat en 2015.

Avec notamment la réunification de la Haute et de la Basse-Normandie (programmée au 1^{er} janvier 2016) et l'évolution des périmètres des intercommunalités, des nouvelles échelles territoriales vont se dessiner.

Le territoire de l'Estuaire de la Seine peut se saisir de cette opportunité pour être en position centrale de cette nouvelle région normande, et engager une stratégie estuarienne.

Le SCoT comme repère

Le SCoT est devenu le document de référence pour l'intégration des politiques publiques. Au-delà de sa portée juridique, le SCoT s'apparente de plus en plus à un projet de territoire à l'image de ceux portés par les collectivités (projet d'agglomération...). Pour les partenaires des collectivités, et notamment pour les financeurs extérieurs, le SCoT tient déjà cette place.

La cohérence d'un projet ou son inscription dans le SCoT sont devenues des conditions nécessaires à leur participation au financement des différents contrats (contrat d'agglomération, CPER, etc.).

Vallée de la Seine, CPIER et LNPN

L'ensemble des acteurs de la vallée de la Seine (collectivités, chambres de commerce et d'industrie, agences d'urbanisme...) se fédèrent depuis 2010 à la suite du projet « Seine métropole » de l'équipe d'Antoine Grumbach.

Le schéma stratégique et les actions identifiées dans le Contrat de Plan Interrégional État-Régions (CPIER) en cours de finalisation entre l'État et les trois régions concernées (Basse-Normandie, Haute-Normandie et Île-de-France) font ressortir les enjeux prioritaires du territoire de la vallée de la Seine. Aux premiers rangs figurent notamment :

- le développement portuaire et logistique de la vallée de la Seine ;
- le renouveau industriel ;
- l'attractivité et la valorisation touristique ;
- l'aménagement du territoire.

Parmi les grands enjeux figurent également des grands projets comme la Ligne Nouvelle Paris-Normandie (pour laquelle SNCF Réseau a lancé les études préalables) ou la constitution d'outils d'aide à la décision pour les acteurs de la vallée de la Seine (suivi des dynamiques territoriales et prospective, connaissance du foncier, liens industriels notamment).

Économie circulaire, économie positive, économie bleue

Avec l'épuisement de certaines ressources, les limites liées aux énergies fossiles ainsi que la déterritorialisation partielle de nos économies, des modèles de développement plus vertueux doivent émerger.

En considérant nos déchets comme des ressources, en mettant à profit nos capacités à produire de l'énergie proprement, en mobilisant les capacités d'innovation nombreuses des territoires (agriculture, industrie, environnement, logistique...) et leur capital humain, il devient possible de faire évoluer les schémas de fonctionnement du siècle passé et d'inventer de nouvelles activités, de nouveaux métiers.

LH Forum, travaux sur l'écologie industrielle, toile industrielle, économie bleue... conduisent vers plus d'échanges, de collaborations et d'inventions.

Europe

Lancé en janvier 2011 et reconnu initiative stratégique par l'Europe, le projet Weastflows vise à encourager le développement de corridors Est-Ouest pour le transport de marchandises. C'est l'opportunité d'inscrire l'Estuaire et la vallée de la Seine à une échelle européenne, anticipant une dynamique nouvelle des systèmes de transport de marchandises.

En octobre 2013, l'inscription de la vallée de la Seine à la carte des corridors européens prioritaires, comme maillon du corridor Atlantique, est une victoire de l'ensemble des acteurs institutionnels de la place qui ont œuvré ensemble.

En 2015, de nouveaux enjeux sont à l'ordre du jour, le plus immédiat étant la réponse à l'appel à propositions pour l'attribution d'une première partie des fonds RTE-T. Il s'agira de pérenniser au niveau européen la dynamique engagée et de s'assurer le financement d'une partie des projets d'infrastructures essentiels au développement de la vallée de la Seine et de ses ports.

Enfin, de nouvelles opportunités de projets et de collaborations européennes émergent :

- la Normandie et l'Estuaire de la Seine au cœur des dynamiques européennes ;
- d'autres projets européens consolidant les bases de données constituées et les expertises territoriales et géomatiques.

PROTOCOLE DE COOPÉRATION ENTRE L'ÉTAT ET LE RÉSEAU DES AGENCES D'URBANISME

En novembre 2014, l'État et la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU) ont signé un nouveau protocole de coopération portant sur la période 2014-2020.

Le protocole rappelle que les agences d'urbanisme sont « les partenaires privilégiés du Ministère du Logement, de l'Égalité des Territoires et de la Ruralité (MLETR) en tant qu'outils d'ingénierie partenariaux et pluridisciplinaires ».

« Le soutien par l'État aux agences d'urbanisme en réseau permet de garantir, sur le territoire, un socle d'ingénierie en contribuant à mettre des instances d'études et de réflexions territoriales stratégiques au service des collectivités locales et de la mise en œuvre des politiques nationales.

En effet, dans leurs travaux et leurs projets, elles s'efforcent d'articuler les échelles, de marier les disciplines et de combiner les approches [...] ».

La Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU) regroupe 52 agences, organismes publics d'étude et de réflexion sur l'aménagement et le développement des grandes agglomérations françaises.



5 axes guident la coopération entre l'État et les agences d'urbanisme en réseau :

1

LE RELAIS DES POLITIQUES DE L'ÉTAT

Les agences d'urbanisme en réseau assurent le relais en amont et en aval des politiques de l'État dans leur mise en œuvre avec les collectivités.

2

LA VILLE DURABLE ET LE LOGEMENT POUR TOUS

Les agences d'urbanisme en réseau assurent le soutien des actions de l'État en matière de ville durable et de politique du logement.

3

L'OBSERVATION URBAINE ET TERRITORIALE ET LA PROSPECTIVE

Les agences d'urbanisme en réseau représentent un outil pour le partage et la capitalisation nationale des enjeux et politiques du développement des territoires (logement, emploi, mobilité, égalité des territoires).

4

L'INGÉNIERIE PARTENARIALE AU SERVICE DES TERRITOIRES

Les agences d'urbanisme en réseau contribuent à l'organisation de l'ingénierie territoriale.

5

LE RÔLE DES AGENCES DANS LE CADRE EUROPÉEN ET INTERNATIONAL

OBSERVATOIRES, SIG, CARTOGRAPHIE : UNE MAÎTRISE TECHNIQUE AU SERVICE DES ADHÉRENTS

Toute production de l'AURH repose sur des données territorialisées produites par l'AURH ou provenant de plusieurs fournisseurs d'information externe de référence : l'IGN, l'INSEE, OpenStreetMap, les collectivités territoriales, l'Éducation nationale, etc.

De plus en plus nombreuses, mais complexes, elles nécessitent une sélection, une documentation et une gestion dans un système d'information mutualisé avec quatre caractéristiques :

Le territoire : des bases de données sur des emprises diverses, du quartier à l'Estuaire et de l'Estuaire à l'Europe, sont ainsi constituées aux échelles pertinentes et rendues accessible en interne ou aux partenaires dans le cadre de certains projets.

Les thématiques : ces bases de données concernent des domaines multiples : population, économie, logement, mobilités, environnement, aménagement, etc. alimentées par différentes sources d'information et mises en cohérence.

L'historique : ces données sont datées, ce qui permet de mesurer des évolutions.

Ce système est vivant ; il permet la réintégration et le recyclage des informations en vue d'une réutilisation. Ces données sont mises à jour en fonction de leur disponibilité à des fréquences variables selon les sources.

Cette démarche inclut à la fois des informations de référence et des informations utiles aux différents métiers (économie, environnement, foncier, habitat, etc.).

Ces données sont exploitées passant d'une donnée brute à une information analysée, éventuellement enrichie et synthétique. Elles sont adaptées à une problématique et ont une validité reconnue des spécialistes. Ce dispositif contribue à l'aide à la décision.

Territoires impactés : multi-emprises (Europe, France, Estuaire de la Seine, local), multi-échelles (EPCI, communes, IRIS, zonage à façon...)

Pilotes : Marie-Hélène Cousin, Jean-François Mary

Partenaires : fournisseurs d'information de référence nationale (INSEE, IGN, DGFIP), régionale (CRIGE) et locale (CODAH-SIGU), ou de grandes bases transnationales (OpenStreetMap)

> Exemple d'action entreprise en 2015

Développement d'une démarche Open Data à l'échelle de l'Estuaire

Le citoyen et les entreprises peuvent aujourd'hui s'informer, utiliser de l'information mais aussi produire « leurs » informations et enrichir ainsi le patrimoine d'information en mode collaboratif (wiki cartographique...). Cet outil numérique est source de développement pour les territoires.

Territoire impacté : Estuaire de la Seine

Pilotes : Jean-François Mary, Régis Corbin

Partenaires : Association pour la création d'un pôle métropolitain de l'Estuaire de la Seine, régions, départements, EPCI et d'autres acteurs engagés dans une démarche d'ouverture de données



Dans le contexte de réforme territoriale, l'AURH accompagne les élus et ses partenaires dans leur réflexion en leur fournissant des données et des observatoires sur leur territoire, celui de l'Estuaire de la Seine, et au-delà si nécessaire. L'analyse de ces observatoires permet de fournir des diagnostics des territoires, et aussi de réaliser un travail de prospective pour élaborer des stratégies territoriales.

Cet accompagnement de l'AURH se fait à différentes échelles territoriales, vallée de la Seine, Estuaire de la Seine, SCoT, PLUi, PLU, projets urbains, paysagers et environnementaux. L'Agence est présente durablement auprès des élus, elle assure une continuité, de l'émergence des projets à la réalisation des études en passant par la planification, et jusqu'à la mise en œuvre des projets d'aménagement.

Les compétences variées en urbanisme, en aménagement, en économie, en mobilités, en habitat, mais aussi paysagères, environnementales, sociologiques et culturelles permettent à l'AURH de proposer des solutions globales et transversales aux élus. Par exemple, l'AURH est « l'acteur relais » de l'ADEME pour la démarche Approche Environnementale de l'Urbanisme (AEU) sur le territoire de l'Estuaire de la Seine.

Par sa proximité avec les élus, l'AURH propose de manière réactive des réponses adaptées au territoire de l'Estuaire de la Seine.

1/ FOCUS ACCOMPAGNER LA COMPRÉHENSION DES NOUVELLES LÉGISLATIONS

Évolutions des documents d'urbanisme liées à la loi ALUR

La loi ALUR rend les POS caducs à brève échéance (1^{er} janvier 2016) et impose la « grenellisation » des PLU en vigueur. Cette situation implique la révision d'un nombre important de documents d'urbanisme (ceux arrêtés avant juillet 2012).

Dans le cadre de sa mission d'assistance aux élus du territoire de l'Estuaire de la Seine, l'AURH peut les informer sur ces évolutions et les accompagner dans leurs réflexions.

Pour aider les collectivités à disposer d'un document d'urbanisme juridiquement à jour, l'agence s'engage dans plusieurs démarches :

- formation et intervention auprès des élus : un diaporama est disponible en ligne sur le site de l'AURH, il peut être présenté sur demande en conseil communautaire (2 séminaires réalisés en 2014 à l'initiative de l'ADM 76 pour environ 300 élus et 2 présentations en conseil communautaire) ;
- mise en place d'un calendrier et d'une méthodologie permettant de disposer au plus tôt des éléments nécessaires pour grenelliser les PLU.

Territoire impacté : Estuaire de la Seine

Pilotes : Julien Duprat

Partenaires : EPCI de l'Estuaire de la Seine

Programme mutualisé d'activité

Action débutée en 2014

2/ FOCUS AMO PROJETS URBAINS

Réforme territoriale

Jusqu'à présent, certains articles de la loi MAPTAM (modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles) et de la loi ALUR étaient sans incidence pour le territoire de l'Estuaire de la Seine, comme l'évolution des périmètres de SCoT.

Avec les conséquences de la réforme territoriale (projet de loi NOTRe), ils pourraient devenir applicables. Les territoires doivent anticiper l'effet cumulé de ces différentes lois pour continuer au mieux la construction estuarienne.

L'AURH accompagne les élus dans cette dynamique : appréhension des textes, fourniture de données pour nourrir les réflexions...

Territoire impacté : Estuaire de la Seine

Pilote : Régis Corbin

Partenaires : EPCI de l'Estuaire de la Seine

Programme mutualisé d'activité

Action nouvelle

Afin de faire émerger l'urbanisme durable, l'AURH s'investit auprès des collectivités dans des processus de projet urbain.

Le projet urbain permet la concertation avec les acteurs autour d'un projet de territoire qui peut être à l'échelle d'une rue, d'un quartier, d'un village.

L'AURH accompagne les élus dans la définition des bases incontournables pour un projet réussi :

- bien cerner les enjeux et les échelles pertinentes,
- adapter les documents d'urbanisme,
- définir certains invariants,
- bâtir un programme.

L'AURH apporte son expertise et son suivi à la demande de ses partenaires afin que les projets passent de la conception à la réalisation effective :

- rédiger un cahier des charges de consultation de concepteurs pour concevoir le projet,
- suivre les différentes phases de conception,
- proposer des pistes sur la mise en œuvre opérationnelle et des notions de coût.

L'urbanisme de projet, l'urbanisme réglementaire, le paysage, sont au cœur des métiers d'une agence d'urbanisme.

Pour exemple, la CODAH a mis en place un dispositif d'aide aux communes. La CODAH, le CAUE et l'AURH accompagnent les élus dans leurs réflexions portant sur des projets urbains d'échelle variable.

Territoire impacté : Estuaire de la Seine

Pilotes : Julien Duprat, Thierry Lochar, Boris Menguy, Jessy Oukoloff

Partenaires : collectivités de l'Estuaire de la Seine

Programme mutualisé d'activité et contrats

TABLEAUX DE BORD DES TERRITOIRES

3/ Données clés de l'Estuaire de la Seine

L'AURH a élaboré une fiche de 12 pages pour chacun des 25 EPCI du territoire de l'Estuaire. Chaque fiche présente les données clés (en chiffres, en graphiques et en cartes) sur 5 thématiques : territoire, population, mobilités, habitat, emploi/économie.

Cette fiche est présentée au directeur de chaque EPCI et peut être présentée en conseil communautaire.

Territoire impacté : Estuaire de la Seine

Pilotes : Régis Corbin, Alix Gay

Partenaires : EPCI de l'Estuaire de la Seine

Programme mutualité d'activité

Action débutée en 2014

4/ Observ'Agglo

La FNAU et un groupe d'agences ont conduit, en partenariat avec l'Assemblée des Communautés de France (AdCF), un atelier de travail sur la mise en réseau de l'observation des agglomérations, suite à une initiative conjointe des agglomérations et des agences de Grenoble et Rennes.

En 2015, il est proposé de constituer une base de données partagées de 30 indicateurs urbains stratégiques sur 30 territoires d'agglomération.

Ce panel sera constitué en priorité d'agglomérations de plus de 200 000 habitants disposant d'une agence d'urbanisme et aurait vocation ensuite à être élargie.

L'AURH participera à cette démarche en 2015.

Territoire impacté : CODAH

Pilote : Marie-Hélène Cousin

Partenaires : Réseau FNAU, FNAU, AdCF, CODAH

Programme mutualité d'activité

Mission nouvelle

CONNAISSANCE DU TERRITOIRE

5/ Observatoire de la conjoncture

L'observatoire de la conjoncture permet depuis plusieurs années de suivre l'économie locale et la dynamique du territoire. Cet outil est un baromètre économique qui repose sur une série d'indicateurs renseignés régulièrement et comparés à d'autres territoires. Parmi les grandes rubriques de cet observatoire : trafics portuaires et routiers, chômage-emploi-intérim, création et défaillance d'entreprises, marché du logement, finances locales...

Territoire impacté : zone d'emploi du Havre

Pilote : Juliette Duszynski

Partenaires : CODAH, GPMH, CCI Le Havre, Ville du Havre, Banque de France

Programme mutualité d'activité

6/ Observatoire de l'immobilier d'entreprise

En s'appuyant directement sur les données des commercialisateurs, l'observatoire de l'immobilier d'entreprise fournit une mesure sur la place havraise (CODAH et Caux Estuaire) et une analyse des marchés d'entrepôts, de bâtiments-ateliers et de bureaux. Son bilan, publié une fois par an, permet de suivre les flux de constructions, de commercialisations (locations et ventes) et de disponibilités, pour les trois catégories de locaux, sur de grands secteurs géographiques (zone industrialo-portuaire, centre ville...).

Territoire impacté : SCoT Le Havre Pointe de Caux Estuaire (CODAH et Caux Estuaire)

Pilotes : Juliette Duszynski, Sophie Capitaine

Partenaires : CODAH, Caux Estuaire, Ville du Havre, CCI Le Havre, GPMH, DREAL Haute-Normandie, SHEMA, Ville de Montivilliers, Le Havre Développement, agents immobiliers et commercialisateurs

Programme mutualisé d'activité

7/ Observatoire habitat

L'AURH produit chaque année le bulletin de l'observatoire de l'habitat pour le territoire de l'aire urbaine du Havre. Les analyses portent sur le fonctionnement des marchés du logement neuf et du logement d'occasion et le suivi des loyers de relocation dans le parc privé. L'observatoire constitue également l'outil de suivi des objectifs de construction du PLH de l'agglomération.

En 2015, l'AURH mettra en place un outil d'observation de l'habitat pour l'ensemble du territoire de l'Estuaire qui permettra des analyses comparatives entre EPCI. Cet observatoire s'appuiera sur le suivi de la construction neuve et du marché du logement d'occasion.

Territoires impactés : Aire Urbaine du Havre, Estuaire de la Seine

Pilote : Marie-Laure Lemoine

Partenaires : Aire urbaine du Havre : État, communes, bailleurs, professionnels de l'immobilier

Estuaire de la Seine : EPCI du territoire de l'Estuaire de la Seine
Programme mutualité d'activité

8/ Observatoire des effets du tramway

Paru en 2010, une première publication de l'observatoire des effets du tramway avait permis de décrire, préalablement à la mise en service du tramway, l'espace, nommé aire d'influence, qui devait être plus particulièrement impacté par l'arrivée du tramway.

En 2015, une deuxième publication de l'observatoire évaluera les effets du tramway, à travers l'analyse de l'évolution des indicateurs définis dans le premier numéro.

Territoire impacté : Aire d'influence du tramway

Pilote : Sophie Capitaine

Partenaire : CODAH

Programme mutualité d'activité

9/ Observatoire du Plan de Déplacements Urbains

La révision du PDU de l'agglomération havraise a été approuvée le 14 mars 2013.

L'observatoire, en veille pendant la révision, fera l'objet d'une publication en 2015.

Les indicateurs de suivi seront organisés autour des huit orientations du PDU.

Territoire impacté : CODAH

Pilote : Sophie Capitaine

Partenaires : CODAH, Ville du Havre, CCI Le Havre, Département Seine-Maritime, CTPO

Programme mutualité d'activité

Action débutée en 2014

10/ Observatoire des bonnes pratiques de santé

L'AURH accompagne l'Association pour la création d'un pôle métropolitain de l'Estuaire de la Seine (ACPMES) dans la mise en place de cet observatoire. Son objectif est de connaître et d'anticiper les évolutions de la médecine, les nouveaux besoins des patients (vieillesse...) et l'évolution du parcours de santé, afin de proposer des actions pour rendre le territoire plus attractif en matière de santé.

Territoire impacté : Estuaire de la Seine

Pilotes : Jean-François Mary, Régis Corbin

Partenaire : Association pour la création d'un pôle métropolitain de l'Estuaire de la Seine (ACPMES)

Convention

Mission nouvelle

MISSIONS « À LA CARTE »

11/ Observatoire santé

L'AURH poursuivra le travail engagé en 2014 et étendra l'observatoire des professionnels de santé à l'ensemble de l'Estuaire.

Territoires impactés : Estuaire, focus CODAH

Pilotes : Jean-François Mary, Marie-Hélène Cousin

Partenaires : CODAH, Association pour la création d'un pôle métropolitain de l'Estuaire de la Seine, ARS, CPAM

Programme mutualité d'activité

12/ CODAH - Contrat de ville

2015 sera l'année de la finalisation de la rédaction du Contrat et de sa signature. L'Agence continuera à assister le GIP/GPV jusqu'à sa signature. L'évaluation du dispositif global du « Contrat de Ville » pourrait être confiée à l'AURH pour les années à venir, ses modalités seront à définir avec le GIP/GPV en 2015.

Territoires impactés : quartiers et communes de l'agglomération définis par la géographie prioritaire (Le Havre et Gonfreville l'Orcher) et communes en territoire de veille (Montivilliers et Harfleur)

Pilote : Jocelyne Lemarchand

Partenaires : CODAH, État, communes, Département Seine-Maritime, Région Haute-Normandie

Programme mutualité d'activité

13/ Ville du Havre - Diagnostics territoires centres sociaux

Trois centres sociaux de la Ville du Havre doivent procéder en 2015 au renouvellement de leur contrat de projet. Dans ce cadre, l'Agence fournira à la ville du Havre des portraits statistiques et analyses des territoires concernés.

Territoires impactés : territoires de centres sociaux

Pilote : Marie-Hélène Cousin

Partenaire : Ville du Havre

Programme mutualité d'activité

14/ Ville du Havre - Diagnostics territoriaux

L'Agence fournira à la Ville du Havre des portraits statistiques permettant au service Vie sociale des territoires de disposer d'éléments de connaissance partagée des différents territoires de la ville.

Territoires impactés : territoires infracommunaux

Pilote : Marie-Hélène Cousin

Partenaire : Ville du Havre

Programme mutualité d'activité

15/ Ville du Havre - Suivi du parc social

À la demande de la direction Habitat de la ville du Havre, l'AURH poursuit en 2015 les études de suivi du parc locatif social portant sur les indicateurs de peuplement et l'évolution de la vacance entamées en 2014.

Les indicateurs de peuplement du parc social constituent un outil d'information et d'aide à la décision destiné aux membres de la commission d'attribution de la ville du Havre. Il se présente sous la forme d'un atlas fournissant :

- des indicateurs sur la situation socio-démographique des ménages occupants du parc HLM par secteur et leur positionnement par rapport à la moyenne d'ensemble de la ville ;
- une carte, par secteur défini, de localisation des bâtiments ;
- la liste des principales opérations de logements du secteur.

Le suivi de la vacance dans le parc locatif social est réalisé sur la base du fichier des compteurs d'eau inactifs fourni par la CODAH.

Il permet, à l'échelle des groupes et par quartier de mesurer annuellement l'évolution du nombre de logements inoccupés en fonction de leur durée d'inoccupation (moins de 3 mois et plus de 3 mois).

Territoire impacté : Ville du Havre

Pilotes : Marie-Laure Lemoine, Marie-Hélène Cousin

Partenaire : Ville du Havre

Programme mutualisé d'activité

Action débutée en 2014

16/ Ville du Havre - Observatoire social du centre ancien

Cet observatoire a été mis en place en 2012 par l'AURH, suite à l'intégration du centre ancien de la Ville du Havre au Programme National de Requalification des Quartiers Anciens Dégradés (PNRQAD) et à la mise en place de différentes actions permettant de requalifier les quartiers : habitat aménagement des espaces publics et des équipements, interventions sur le plan social.

Il mesure, tous les 2 ans, les effets de ces différentes actions et l'évolution du centre ancien.

Territoire impacté : centre ancien du Havre

Pilote : Marie-Hélène Cousin

Partenaire : Ville du Havre

Programme mutualité d'activité

17/ CODAH - Évolution des populations des quartiers en géographie prioritaire

En 2015, l'AURH pourra s'associer au GIP/GPV pour la mise en place d'une mesure de l'évolution de la population des quartiers (caractérisation et analyse des parcours résidentiels des habitants des quartiers de la géographie prioritaire).

Territoires impactés : quartiers et communes de l'agglomération définis par la géographie prioritaire (Le Havre et Gonfreville l'Orcher) et communes en territoire de veille (Montivilliers et Harfleur)

Pilotes : Marie-Hélène Cousin, Marie-Laure Lemoine, Jocelyne Lemarchand

Partenaire : GIP/GPV

Programme mutualité d'activité

Mission nouvelle

Cette liste recense les principales missions d'accompagnement. De nombreuses assistances plus ponctuelles, non citées ici, sont effectuées par l'AURH pour ses différents partenaires.



L'agence dispose d'une connaissance sans cesse renouvelée du territoire et innove dans la construction des projets. Cette valeur ajoutée lui permet de proposer de nouvelles méthodes de construction des projets et des concepts innovants.

En assistance à maîtrise d'ouvrage ou en maîtrise d'œuvre, l'AURH réalise à la fois des missions de planification et de programmation (PLU, PLH...), mais aussi des missions d'études opérationnelles pour répondre directement aux problématiques des communes. Cette présence à toutes les échelles et à tous les stades de la construction assure une continuité dans l'action.

Au-delà des missions d'études, l'AURH s'attache à mettre en œuvre les projets et à atteindre dans les meilleures conditions (coûts, délais, qualité) la phase opérationnelle des projets où elle accompagne les élus et les acteurs du territoire.

18/ FOCUS SCOT LE HAVRE POINTE DE CAUX ESTUAIRE

Le Schéma de Cohérence Territoriale voit sa place grandir dans le paysage des documents d'urbanisme : il fédère l'ensemble de politiques publiques et des prescriptions réglementaires qui s'imposent au territoire. Il devient pour les partenaires, financeurs des investissements des collectivités, le document de référence du projet de territoire.

En 2015, les travaux vont se poursuivre autour de 4 axes :

- l'aménagement du territoire et la mobilité ;
- l'entrée dans l'économie du XXI^{ème} siècle dans la vallée de la Seine ;
- habiter le territoire de la Pointe de Caux et l'Estuaire ;
- nos ressources : agriculture, environnement, foncier.

Territoire impacté : Pays Le Havre Pointe de Caux Estuaire

Pilote : Jessy Oukoloff

Partenaires : CODAH, Caux Estuaire

Convention

19/ FOCUS PLUI LINTERCOM LISIEUX PAYS D'AUGE NORMANDIE

Le territoire de Lintercom (42 000 habitants) a confié son PLU intercommunal à l'AURH. Ce document comprend à la fois le document d'urbanisme régissant le projet du territoire (le PLU) mais aussi le volet habitat valant PLH (Programme Local de l'Habitat).

Pour apporter une réponse complète au territoire l'Agence travaille sur un volet « mobilités et déplacements » depuis le lancement de l'étude. Par ailleurs, l'AURH a proposé pour l'année 2015, un travail partenarial avec la Chambre d'Agriculture du Calvados pour co-construire une politique en matière de protection du bocage qui fait l'identité de ce territoire.

Le PLUi sera arrêté au milieu de l'année 2015.

Territoire impacté : Lintercom Lisieux Pays d'Auge Normandie

Pilotes : Jessy Oukoloff, Julien Duprat

Partenaire : Lintercom Lisieux Pays d'Auge Normandie

Contrat

LES DOCUMENTS DE PLANIFICATION

20/ Réponse aux PLU et PLUi

La réalisation des documents d'urbanisme demeure une composante forte de l'identité de l'AURH. Ses ressources et ses compétences en la matière (urbanisme, aménagement, écologie, paysage, économie...) lui permettent d'assurer des missions qui vont de l'assistance à maîtrise d'ouvrage à la réalisation complète des documents, en passant par la grenellisation des PLU.

Exemple d'action en cours : élaboration du PLU d'Harfleur.

Territoire impacté : Estuaire de la Seine

Pilotes : Jessy Oukoloff, Julien Duprat

Contrats

21/ SCoT Risle Estuaire

L'Agence est missionnée par le Syndicat mixte d'Aménagement du Nord-Ouest de l'Eure (SANO) dans le cadre d'une convention pluriannuelle pour élaborer le SCoT du territoire Risle Estuaire.

Les travaux préparatoires de ces dernières années ont permis un démarrage de la phase diagnostic en 2014.

Les études réalisées au cours des prochains mois permettront aux élus de définir une vision commune du développement de leur territoire pour les 20 ans à venir.

Territoire impacté : Pays Risle Estuaire

Pilote : Julien Duprat

Partenaire : SANO

Convention

22/ CODAH - Programme Local de l'Habitat

La CODAH a missionné l'AURH pour assurer la maîtrise d'œuvre du nouveau PLH de l'agglomération. Elaboré en concertation avec l'État et les différents partenaires de l'habitat, le PLH définira les besoins en logements du territoire pour la période 2016/2021.

Territoire impacté : CODAH

Pilote : Marie-Laure Lemoine

Partenaires : CODAH, État, communes, bailleurs

Programme mutualisé d'activité

ORGANISER LES MOBILITÉS

23/ Créer un portail numérique de données et d'informations à destination des voyageurs de l'Estuaire

Le portail numérique aura pour objectif de faciliter l'accès à l'information sur les transports à l'échelle de l'Estuaire pour l'ensemble des modes de transport, de favoriser les modes de transport alternatifs à la voiture individuelle, de préfigurer un portail d'information commun aux deux régions normandes, et d'obtenir une gestion dynamique des données pour dégager des pistes de travail avec les « autorités organisatrices de transport » (coordination de l'offre).

Territoire impacté : Estuaire de la Seine

Pilotes : Régis Corbin, Thierry Lochard

Partenaires : Association pour la création d'un pôle métropolitain de l'Estuaire de la Seine, Régions, Départements, EPCI

Convention

Mission nouvelle

24/ Améliorer la traversée de l'Estuaire par les transports collectifs

L'objectif est de proposer des actions pour améliorer l'offre de transports collectifs franchissant l'Estuaire, l'intermodalité à la gare du Havre (cars, trains), ainsi que l'offre de transports en communs entre Caen et Le Havre : fréquence, amplitudes horaires, temps de parcours, confort... en tenant compte des besoins réels et attendus.

Territoire impacté : Estuaire de la Seine

Pilotes : Régis Corbin, Thierry Lochard

Partenaires : Association pour la création d'un pôle métropolitain de l'Estuaire de la Seine, Régions, Départements, EPCI

Convention

Mission nouvelle

25/ Relancer le projet de navette maritime à travers l'Estuaire

Avec le développement des croisières maritimes et du tourisme sur le territoire de l'Estuaire, une navette maritime pourrait mettre en valeur le cœur maritime de l'Estuaire, relier la Côte Fleurie au Havre (complémentarité, échanges) et permettre aux modes doux de traverser l'Estuaire en toute sécurité.

Territoire impacté : Estuaire de la Seine

Pilotes : Régis Corbin, Thierry Lochard

Partenaires : Association pour la création d'un pôle métropolitain de l'Estuaire de la Seine, EPCI

Convention

Mission nouvelle

26/ Accompagner le développement et la réalisation des grands itinéraires vélos traversant l'Estuaire

Les objectifs de cette étude sont de compléter les parcours (voie verte ou voie partagée), de proposer un jalonnement continu, de prioriser les aménagements sur le territoire auprès des partenaires, et de mutualiser les parcours avec les usages loisirs et quotidiens : boucles Estuaire...

Territoire impacté : Estuaire de la Seine

Pilotes : Régis Corbin, Thierry Lochar

Partenaires : Association pour la création d'un pôle métropolitain de l'Estuaire de la Seine, Régions, Départements, EPCI

Convention

Mission nouvelle

27/ CODAH - Plan Vélo

L'AURH accompagne la CODAH dans la construction d'un Plan Vélo 2014-2020 à l'échelle de l'agglomération et dans la continuité des aménagements déjà engagés par les communes. Le Plan Vélo proposera à la fois des parcours d'intérêt communautaire (déplacements du quotidien et loisirs) et des tronçons participant aux grands itinéraires inter-régionaux et européens.

Territoires impactés : CODAH, Estuaire de la Seine

Pilotes : Thierry Lochar, Sophie Capitaine

Partenaires : CODAH, communes

Programme mutualisé d'activité

Mission nouvelle

28/ CODAH - Étude Transport par câble (AMO et suivi)

L'Agence accompagne la CODAH pour l'étude de faisabilité engagée fin 2014 d'un transport par câble sur son territoire.

Territoire impacté : CODAH

Pilotes : Thierry Lochar

Partenaires : CODAH, communes

Programme mutualisé d'activité

Mission nouvelle

ÉLABORER DES STRATÉGIES URBAINES, DÉVELOPPER DE NOUVELLES QUALITÉS URBAINES ET PAYSAGÈRES

29/ Plan Campus Urbain et Maritime Contribution au schéma de développement universitaire

La CODAH souhaite élaborer une stratégie quant à son positionnement vis-à-vis de l'enseignement supérieur et la qualité de son accueil. Il s'agit d'attirer de nouvelles écoles supérieures, des filières d'excellences, asseoir une filière spécifique liée au maritime et, enfin, contribuer au développement du campus urbain et maritime havrais répertorié au SRESRI. Parallèlement aux apports des partenaires traditionnels de l'enseignement supérieur, l'AURH proposera un état des lieux et une approche urbaine du campus étendu. L'ensemble de ces données permettra de définir un positionnement et des scénarios de développement.

Territoires impactés : CODAH, Ville du Havre

Pilotes : Marie-Hélène Cousin, Boris Menguy, Thierry Lochar

Partenaire : CODAH

Contrat

30/ Le Havre 2030

LH 2030 est une démarche prospective qui interroge le devenir du Havre Ville Basse (d'Harfleur, jusqu'au Cap de la Hève) dans un contexte de métropolisation de l'Estuaire et de la vallée de la Seine.

Stratégie et plan guide : éclairer les décisions d'aménagement du quotidien, expérimenter, se saisir des meilleures opportunités et préparer l'avenir. Ces actions doivent s'appuyer sur une nouvelle philosophie d'approche et d'aménagement. L'AURH élabore une stratégie et sa traduction sous forme d'un plan guide pour maîtriser le développement à venir.

Zooms exploratoires : l'AURH propose une approche opérationnelle sur les secteurs LH 2030 aux enjeux forts afin de traduire rapidement sur le terrain une nouvelle dynamique d'aménagement : schéma directeur des quartiers Sud, le secteur du pont V, le secteur Technor, la rue de la Vallée.

Territoire impacté : Le Havre Ville Basse, de Confluence au Cap de la Hève

Pilotes : Boris Menguy, Thierry Lochar

Partenaires : Ville du Havre, GPMH, Le Havre Développement, AIVP, CCI Le Havre, CODAH

Programme mutualisé d'activité

31/ Plan vert

Les parcs, jardins, avenues plantées, mais aussi certains délaissés, constituent un maillage vert qui participe à l'attrait et à la qualité de vie du Havre. Il convient de structurer, de développer cet ensemble afin :

- d'améliorer le paysage urbain et l'offre d'espaces publics qualitatifs ;
- de relier de manière cohérente l'ensemble des aménités vertes de la ville et de sa périphérie dans une logique de réseau ;
- d'offrir une trame verte et bleue efficiente sur l'ensemble de la Ville du Havre (nature en ville).

Territoires impactés : Ville du Havre et pourtours

Pilote : Boris Menguy

Partenaire : Ville du Havre

Programme mutualisé d'activité

Mission nouvelle

32/ Paysages urbains : les belvédères

La qualité des paysages urbains est un élément fort de l'attrait des villes. Le Havre jouit d'une situation de bord de mer et de ville à deux niveaux favorables à des situations de belvédères multiples. Quels choix de valorisation opérer face aux différentes opportunités ? Comment donner à voir cette ville contemporaine aujourd'hui et demain ?

Territoire impacté : Ville du Havre

Pilote : Boris Menguy

Partenaire : Ville du Havre

Programme mutualisé d'activité

33/ Requalification du secteur des Moteaux

Le secteur des Moteaux est réinterrogé par des évolutions notables dans toute sa périphérie : arrivée du tramway, développement du Grand Hameau, livraison des bureaux en blanc, projet d'évolution de la déchetterie. La zone d'activité vieillissante doit être requalifiée, les potentiels d'urbanisation explorés et l'attrait repensé. Un travail de composition urbaine et paysagère est à mener pour imaginer de nouvelles vocations et faire évoluer le secteur en fonction de nouvelles opportunités.

Territoire impacté : Le Havre Nord-Ouest

Pilotes : Boris Menguy, Thierry Lochard

Partenaires : Ville du Havre, CODAH

Programme mutualisé d'activité

Mission nouvelle

34/ Valorisation du parc de Montgeon

Le parc de Montgeon est un espace public majeur pour les havrais comme l'est la plage. Si le tramway a apporté une nouvelle desserte de qualité, les équipements de loisirs ont vieilli et de nouvelles demandes émergent.

L'AURH accompagne les élus dans une réflexion qui consiste à définir la forêt de Montgeon de demain (liaisons,

traitement des accès et des lisières, qualité d'accueil et d'équipement, renouvellement des activités...).

Territoires impactés : Ville du Havre, CODAH

Pilote : Boris Menguy

Partenaire : Ville du Havre

Programme mutualisé d'activité

Mission nouvelle

35/ Qualification de l'avenue du Bois au Coq

L'avenue du Bois au Coq est un axe structurant de la ville haute du Havre renforcé désormais par la présence du tramway. De Jenner à Mont-Gaillard en passant par la Mare Rouge, l'avenue traverse des tissus urbains de différentes natures sans parvenir à créer une forme d'unité, sans irriguer correctement ses abords dont le statut reste à définir. Un travail de réflexion urbaine est à mener en amont d'une approche réglementaire qui pourrait être développée dans le futur PLU.

Territoire impacté : Le Havre Ville Haute

Pilotes : Thierry Lochard, Boris Menguy

Partenaire : Ville du Havre

Programme mutualisé d'activité

Mission nouvelle

36/ Quai de Southampton

Dans la dynamique de métropolisation de la vallée de la Seine, Le Havre et son port bénéficient de trois adresses internationales à faire valoir : l'atoll de la Citadelle, la Pointe de Floride et le Quai de Southampton. L'AURH est associée depuis l'origine à l'élaboration du projet d'aménagement du « Grand Quai » avec le Grand Port Maritime du Havre et la Ville du Havre. Cette année l'AURH sera présente auprès de ses partenaires pour participer à la conception du projet et veiller à l'intégration de tous les enjeux auprès de l'équipe de maîtrise d'œuvre retenue.

Territoire impacté : avant-port du Havre - secteur UNESCO

Pilote : Boris Menguy

Partenaires : GPMH, Ville du Havre

Programme mutualisé d'activité

37/ Secteur Sakharov

L'évolution de la carte des centres de recyclage de l'agglomération amène à libérer le terrain actuellement dédié à une déchetterie rue Sakharov, au Havre. Par addition avec d'autres parcelles voisines appartenant à la Ville du Havre, une emprise foncière intéressante se fait jour dont il convient d'explorer les évolutions possibles.

Territoire impacté : Le Havre Ville Haute

Pilotes : Thierry Lochard, Boris Menguy

Partenaire : Ville du Havre

Programme mutualisé d'activité

Mission nouvelle

38/ Centre de congrès des Docks

Intégrée à l'unité de projet Urbanisme, l'AURH participe aux études préalables aux travaux.

Territoire impacté : CODAH

Pilote : Thierry Lochard

Partenaire : CODAH

Programme mutualisé d'activité

39/ Contribution à la qualité urbaine du centre reconstruit

Mission en cours de définition.

Territoire impacté : centre reconstruit du Havre

Partenaire : Ville du Havre

DES THÉMATIQUES EN RENOUVELLEMENT

40/ Économie bleue

Le concept d'économie bleue fait référence à une économie sans déchet et sans pollution. L'inventeur du concept, Gunter Pauli, a fait une prestation remarquée lors du LH Forum en 2014.

L'AURH va contribuer, avec la fondation ZERI (Zero Emissions Research Initiative) créée par Gunter Pauli, à fédérer les acteurs clés du territoire pour faire naître des activités contemporaines en lien avec les ressources et les besoins locaux.

Objectif : faire émerger des activités nouvelles profitables à la création de petites entreprises s'inscrivant dans des économies locales.

Territoires impactés : Le Havre, SCoT Le Havre Pointe de Caux Estuaire, Estuaire de la Seine

Pilote : Boris Menguy

Partenaires : Ville du Havre, CODAH

Convention

Mission nouvelle

41/ Tourisme

L'office de tourisme de la CODAH contribue par son programme d'actions à renouveler l'attractivité du territoire en s'appuyant sur une connaissance précise des qualités et enjeux de ce dernier. L'AURH échange régulièrement avec l'Office afin de lui apporter des éclairages nouveaux sur des sujets susceptibles d'élargir ou d'actualiser son activité.

Territoire impacté : CODAH

Pilotes : Jocelyne Lemarchand, Boris Menguy

Partenaire : Office de Tourisme de la CODAH

Programme mutualisé d'activité

42/ CODAH - Plan Local Agricole

Afin de mettre en avant l'agriculture du territoire, les élus de la CODAH souhaitent définir une politique spécifique et décliner un programme d'actions. Si l'état des lieux de l'agriculture locale, de ses dynamiques et de ses liens au territoire ont fait l'objet d'un travail important en 2014, l'année 2015 sera consacrée à définir un plan d'actions précis autour de 4 à 5 axes.

Territoires impactés : CODAH et Estuaire de la Seine

Pilotes : Boris Menguy, Alix Guillemette

Partenaire : CODAH

Programme mutualisé d'activité

43/ CODAH - Rénovation énergétique des bâtiments

L'AURH accompagnera la CODAH dans la mise en place d'une plateforme de rénovation énergétique des bâtiments. Il s'agit d'étudier les possibilités de mise en œuvre des objectifs en matière de rénovation énergétique. Pour ce faire il faut accélérer le rythme de la rénovation énergétique en passant de 1 000 logements rénovés par an à 2 600 (estimations, intégrant parc privé et social).

Cette assistance à maîtrise d'ouvrage permettra d'étudier les opportunités et modalités de mise en place d'une plateforme de rénovation énergétique, et ainsi pouvoir répondre à l'appel à projet de l'ADEME.

Territoires impactés : CODAH et Estuaire de la Seine

Pilote : Régis CORBIN

Partenaire : CODAH

Programme mutualisé d'activité

Mission nouvelle

44/ FOCUS TOILE INDUSTRIELLE

En 2014, l'AURH s'est engagée, avec l'appui de ses partenaires, dans l'adaptation de la toile industrielle du dunkerquois au territoire de l'Estuaire de la Seine.

Cette approche correspond à la complexité de nos territoires industriels portuaires.

De plus, cette mission répond aux rôles de l'AURH en matière d'observatoire économique, de connaissance territoriale et d'accompagnement du territoire dans la compréhension des mutations économiques et spatiales.

Notre outil « toile industrielle » vise à :

- qualifier le territoire par ses flux, c'est à dire les échanges entre industries, entre industries et ports, entre ports (liens logistiques) ;
- connaître la nature de ses liens ou de ses échanges ;
- mesurer les interactions entre sites et donc les interdépendances.

Le résultat sera une représentation des principales relations et principaux échanges entre les entreprises de l'Estuaire en schématisant de manière dynamique et géographique ces interrelations.

La toile offrira également une vision territoriale connectée aux marchés nationaux et internationaux.

Cet outil s'adresse aux décideurs et acteurs du territoire, c'est-à-dire :

- aux ports pour la connaissance du business (clients industriels sur le territoire, développement de nouveaux trafics,...) et l'accueil d'établissements industriels dans une zone industrielle à maintenir attractive ;
- aux entreprises, à travers leurs représentants Chambres de commerce, pour la connaissance d'un territoire donc d'un marché, du réseau de sous-traitants et de fournisseurs, pour l'identification de synergies nouvelles ;
- aux territoires, à travers les collectivités, qui ont besoin de mieux se connaître et de connaître les « voisins ». La toile est un outil de gestion territoriale, afin d'accompagner l'accueil d'entreprises en renforçant les filières, de connaître ses savoir faire. Elle est également un outil de marketing territorial.

Enfin la toile permet de poser la question de la place de l'industrie dans l'économie locale. L'outil n'oppose pas industrie et services mais vise plutôt à s'interroger sur comment l'industrie pourrait générer d'avantage d'emplois dans d'autres secteurs, notamment les services à forte valeur ajoutée, activités attirant les actifs les plus qualifiés.

Territoire impacté : Estuaire de la Seine

Pilotes : Juliette Duszynski, Mathilde Mus

Financeurs : Association des CCI de l'Estuaire, Haropa, Association pour la création d'un pôle métropolitain de l'Estuaire de la Seine

Convention

Action débutée en 2014

AXE 3

PROSPECTIVE : POSITIONNER LES TERRITOIRES

Les activités de prospective de l'Agence constituent un axe aujourd'hui bien établi. La société, les économies et les territoires sont en mutation, il est même opportun d'utiliser le terme de métamorphose.

Les logiques de séparation des espaces, des pouvoirs, des activités économiques et culturelles sont remises en cause provoquant des innovations mais aussi des fragilités, notamment sociales et économiques.

Le sujet est vaste : l'Europe ; la vallée de la Seine ; les nouveaux rapports entre territoires qui eux-mêmes se recomposent ; les personnes, les marchandises et les informations constituant aujourd'hui des flux traversant les espaces.

L'Agence appréhende ces champs avec une méthode qui met en rapport l'emboîtement des temporalités et des échelles.

Comprendre et préparer l'avenir de nos territoires passe par la clarification des changements de paradigmes, que ce soit l'économie circulaire, la valeur des territoires agricoles ou naturels, l'irruption de tous côtés de l'information et des services...

La mise en perspective des échelles de voisinage avec les échelles plus larges est essentielle. La force du système d'information géographique de l'AURH ainsi que sa compétence en cartographie lui permettent de présenter ses réflexions accompagnées de représentations combinant les différentes échelles.

45/ FOCUS CHARTRE DE COOPÉRATION DES AGENCES D'URBANISME DE LA VALLÉE DE LA SEINE

Un réseau d'ingénierie pérenne constitué des six Agences d'urbanisme de la vallée de la Seine et formalisé dans une charte de coopération.

Depuis 2009, les six Agences d'urbanisme de la vallée de la Seine - APUR (Paris), AUCAME (Caen), AUDAS (Seine Aval IDF), AURBSE (Rouen), AURH (Le Havre) et IAU-IDF (Ile-de-France) - sont collectivement mobilisées dans un partenariat actif. Celui-ci a permis la conduite de réflexions, d'études et la réalisation de documents communs faisant référence sur les grands enjeux d'aménagement et de développement de la vallée de la Seine, de Paris à l'Estuaire de la Seine.

Ce partenariat a également fortement contribué à la dynamique collective ainsi qu'à la préparation et à l'organisation des différents colloques « Seine d'Avenir » et « Axe Seine » qui ont constitué des temps forts dans la mobilisation des acteurs du développement de la vallée de la Seine ces dernières années.

Afin de conforter ce travail partenarial et de créer un véritable réseau d'ingénierie pérenne, les six Agences d'urbanisme ont donné un cadre formel à leur coopération à travers la « Charte de coopération des six Agences d'urbanisme de la vallée de la Seine », signée le 17 novembre 2014 à Paris par les Présidents des six Agences et en présence de Monsieur François Philizot, Délégué interministériel pour le développement de la vallée de la Seine (DIDVS).

Les grands objectifs de la coopération des agences d'urbanisme, inscrits dans la Charte, visent à :

- développer une connaissance et une expertise communes pour alimenter et susciter la réflexion entre acteurs, afin de construire une vision prospective partagée de l'avenir du territoire de la vallée de la Seine ;
- mobiliser l'expertise en appui des dynamiques de projets vecteurs de développement des territoires ;
- répondre collectivement aux sollicitations des acteurs du développement de la vallée de la Seine, membres des Agences ;
- être chacune dans leur territoire respectif un acteur ressource et relais sur le projet de développement et d'aménagement de la vallée de la Seine et en assurer la meilleure appropriation possible ;
- participer à l'organisation d'une rencontre annuelle en lien avec la ou les collectivités organisatrices pour faire vivre le partenariat, promouvoir une culture commune et amplifier la dynamique de la vallée de la Seine à l'échelle de ce grand territoire.

Territoire impacté : vallée de la Seine

Programme de travail inter-agences de la vallée de la Seine

ESTUAIRE DE LA SEINE

46/ Les stratégies culturelles comme leviers de développement territorial : processus et dynamiques socio-spatiales

La thèse de Marlène Renault, doctorante de sociologie du laboratoire CIRTAI / UMR IDEES intégrée à l'équipe de l'AURH, a pour objectif de mettre au jour les processus engagés par les élus responsables du territoire, les acteurs culturels, économiques et sociaux pour le développement de leurs territoires.

L'objectif de la thèse est :

- d'apporter un éclairage sur le rôle de la culture dans la construction des territoires, décliné aux estuaires et plus particulièrement l'Estuaire de la Seine ;
- d'identifier les jeux de contraintes à la fois techniques mais aussi politiques, sociologiques et urbanistiques qui conduisent aux décisions de demain.

Territoire impacté : Estuaire de la Seine

Doctorante : Marlène Renault

Partenaires : Université du Havre, Région Haute-Normandie, Fondation SEFACIL

Thèse 2011-2015 soutenue financièrement par la région Haute-Normandie et la fondation SEFACIL

47/ Les utilisations intermédiaires des espaces laissés vacants

Au sein de l'AURH, Sarah Dubeaux réalise une thèse sur la gestion des espaces fonciers vacants dans les villes. En se basant sur l'étude de l'Allemagne, au rôle précurseur, elle analyse de nouveaux outils mis en place pour gérer les espaces vacants. Ce travail met l'accent sur des méthodes utiles pour le territoire de l'Estuaire de la Seine et explore des possibilités de transferts dans une démarche de prospective. Il s'insère dans un partenariat entre l'AURH, l'École Nationale Supérieure de Paris et l'université de Kaiserslautern.

Territoires impactés : ancienne Allemagne de l'Est et ville du Havre (quartiers Sud)

Doctorante : Sarah Dubeaux

Partenaires : Agence Nationale de la Recherche et de la Technologie (ANRT), l'École Nationale Supérieure Paris Ulm, Université de Kaiserslautern

Thèse 2014-2017 (convention CIFRE)

48/ Foncier : mesure de la consommation foncière et de ses impacts sur l'espace

L'AURH met en place la première brique d'une observation foncière à l'échelle de l'Estuaire.

Il s'agit dans un premier temps de produire des indicateurs chiffrés et des analyses croisées sur les dynamiques spatiales de construction et déconstruction des territoires (urbains, agricoles, naturels et forestiers) et sur les effets induits par ces dynamiques (formes urbaines, consommation

foncière, étalement urbain, etc.).

L'AURH mettra à profit les potentialités de l'information géographique et s'appuiera sur une série de données dont le mode d'occupation des sols haut-normand, un référentiel d'opérations de construction et l'analyse de l'extension du tissu bâti (donnée produite par l'EPFN).

Territoire impacté : Estuaire de la Seine

Pilotes : Jessy Oukoloff, Julien Duprat, Lucile Audièvre

Partenaires : SCoT LHPCE, SCoT Risle Estuaire, État, agences d'urbanisme, CCI, EPFN

VALLÉE DE LA SEINE

49/ Connaissance et cartographie du corridor Atlantique (de Seine Gateway® à Mannheim)

Cette action s'inscrit dans la continuité des travaux de l'AURH pour Seine Gateway® et Weastflows. L'inscription en octobre 2013 de la vallée de la Seine au corridor Atlantique constitue une avancée significative pour ce territoire. Prolongement naturel de la vallée de la Seine vers l'Est (pour sa section Le Havre - Mannheim), la connaissance de ce corridor est aujourd'hui un enjeu pour permettre l'émergence d'une vision commune et partagée et favoriser la définition d'une stratégie en réponse aux préoccupations européennes.

Ces travaux s'appuient sur une démarche SIG et cartographique, ainsi que sur la mise en œuvre et la pérennisation d'outils collaboratifs spécifiques (cartographie en ligne, table tangible).

Territoire impacté : vallée de la Seine

Pilotes : Jean-François Mary, Lucile Audièvre

Partenaires : Haropa, CCI Paris Seine Normandie, Délégué interministériel au développement de la vallée de la Seine, agences d'urbanismes de la vallée de la Seine

Programme de travail inter-agences vallée de Seine

50/ Vallée de la Seine et paysage

Un volet paysage a été spécifiquement défini par le CPIER vallée de Seine. Il s'agit de :

- créer un laboratoire de recherche sur les paysages de la vallée de la Seine pour l'enseignement supérieur ;
- structurer un cluster de compétences en projet de paysage ;
- se saisir d'enjeux prospectifs majeurs (transition énergétique et écologique, tourisme, eau, façade maritime, agriculture, emblèmes paysagers).

L'AURH va contribuer à fédérer les acteurs du paysage de la vallée de la Seine autour de ces questions pour organiser un travail partenarial avec l'ENSP.

Territoire impacté : vallée de la Seine

Pilote : Boris Menguy

Partenaires : Délégué interministériel au développement de la vallée de la Seine, École Nationale Supérieure du Paysage, Agences d'urbanisme de la vallée de la Seine, PNR vallée de la Seine, CAUE...

Programme de travail inter-agences vallée de la Seine Mission nouvelle

51/ Ligne Nouvelle Paris-Normandie Contribution des agences d'urbanisme de l'Axe Seine

SNCF Réseau, maître d'ouvrage de la LNPN, engage pour 5 ans les études préalables à la DUP. Les agences d'urbanisme de l'Axe Seine participeront activement à la réalisation de ces études sous forme de convention avec SNCF Réseau.

Territoire impacté : vallée de la Seine

Pilote : Thierry Lochar

Partenaires : SNCF Réseau, agences d'urbanismes de la vallée de la Seine

Programme de travail inter-agences vallée de la Seine

Mission nouvelle

52/ Accompagnement de SNCF Réseau sur un complément aux études socio-économiques de Serqueux Gisors

Mission en cours de définition.

Territoire impacté : vallée de la Seine

Pilote : Juliette Duszynski

Partenaire : SNCF Réseau
Convention

EUROPE

53/ Projet européen Weastflows (projet INTERREG IV B)

Weastflows a pour but de fluidifier le passage de la marchandise (tous modes, toutes infrastructures) en Europe du Nord-Ouest et de favoriser le report modal vers les modes les plus durables. L'AURH est un des partenaires majeurs de Weastflows depuis son lancement en 2011. Son travail se poursuivra jusqu'à mi 2015, terme du projet : production de 2 livrables, organisation d'un workshop Seine Gateway®, diverses communications, participation active à l'organisation de la conférence finale de Weastflows, action lobby acteurs normands auprès des instances européennes...

Territoire impacté : Europe du Nord-Ouest

Pilotes : Juliette Duszynski, Lucile Audièvre

Partenaires : Europe (Interreg IVB), CRITT, LSN, IDIT, TUDOR, SESTRAN, LOOM, IFS, Limerick City & County Council (22 partenaires au total)

Projet européen - Financement européen à hauteur de 50%
Financements complémentaires : Caisse des Dépôts, CODAH, HAROPA

Mission sur 4 années - se finira mi 2015

54/ GeoWeastflows 2.0

L'AURH, avec le Luxembourg Institute of Science and Technology (LIST), alimentera et développera la plateforme

cartographique (<http://geo.weastflows.eu>). Cet outil de cartographie interactif dédié au transport et à la logistique émane du projet Weastflows. Il rend accessible en ligne les données cartographiques et statistiques du système de transport de marchandises du Nord-Ouest de l'Europe, pour tous types d'infrastructures (existantes ou en projet) et tous types de modes (ferroviaire, routier, fluvial, maritime, aérien). Une version de la plateforme améliorée dans ses développements et fonctionnalités sera disponible pour la conférence finale de Weastflows (12 février 2015).

Territoire impacté : Europe du Nord-Ouest

Pilotes : Juliette Duszynski, Jean-François Mary

Partenaires : Europe (Interreg IVB), LIST

Financements : Weastflows

55/ Sustainable Logistics Gateways in Europe (SLS-EU) : candidature au projet européen

Poursuite du travail de Weastflows sur l'action « sustainable gateways », l'AURH serait mobilisée pour ses compétences en analyse cartographique et géomatique, en géomarketing et pour son expertise sur les gateways. Ce projet permettra de continuer à afficher l'hinterland logistico-industriello-portuaire d'HAROPA à l'échelle de l'Europe du Nord Ouest.

Territoire impacté : Europe du Nord-Ouest

Pilote : Juliette Duszynski

Partenaires : Europe INTERREG VB NWE (2014-2020)

Partenariat en construction : Limerick City & County Council (Irlande), CRITT (France), SESTRAN (Écosse), AURH...

Projet européen

56/ Innovative Tourism and Economic Development (ITED) : Candidature au projet européen

Le projet européen sera lancé au printemps 2015. L'AURH serait mobilisée pour ses compétences en analyse cartographique, géomatique, et économique et pour la mise à disposition de ses bases de données sur les infrastructures et outillages portuaires à cette échelle (capitalisation sur les bases de données construites dans le cadre du projet Weastflows). D'un point de vue géostratégique, ce projet contribue au rapprochement des régions normandes, des métropoles de Caen et du Havre et des façades maritimes transmanches.

Territoires impactés : Projet transmanche entre le Sud de l'Angleterre (Bournemouth, Portsmouth, Southampton) et la façade normande (Cherbourg, Caen et Le Havre)

Pilote : Juliette Duszynski

Partenaires : Interreg transmanche - Interreg V A 2014-2020, Institut du Développement Territorial, AUCAME, AURH, Caen-Métropole, ports anglais de Bournemouth, Portsmouth, Southampton...

Projet européen

Mission nouvelle

UNE ÉQUIPE ET DES EXPERTISES AU SERVICE DU TERRITOIRE

Les missions présentées dans ce programme de travail partenarial seront menées par une équipe d'études composée de 19 personnes sous la direction du directeur général, Dominique Dhervillez.

Chaque mission sera gérée en mode projet, associant les domaines d'expertise de chacun : **ÉCONOMIE, URBANISME, DÉPLACEMENTS ET TRANSPORTS, PAYSAGE, HABITAT, DÉMOGRAPHIE, ENVIRONNEMENT, TOURISME, CULTURE, GOUVERNANCE, CARTOGRAPHIE.**

Cette équipe d'études sera accompagnée dans ses missions par une équipe ressources de 8 personnes aux fonctions transversales :

- système d'information géographique,
- communication / événementiel,
- documentation,
- assistance,
- administration générale.

Composition de l'équipe AURH

DIRECTION

Dominique DHERVILLEZ Directeur général

ÉQUIPE D'ÉTUDES

Lucile AUDIÈVRE Chargée d'études - Cartographie - SIG - Projets de territoire

Sophie CAHIERRE Chargée d'études - Quartiers Sud - Cartographie

Sophie CAPITAINE Chargée d'études - Statistiques - Cartographie

Régis CORBIN Chef de projets - Mission Estuaire

Marie-Hélène COUSIN Chef de projets - Observatoires

Sarah DUBEAUX Chargée d'études - Doctorante - Contrat CIFRE

Julien DUPRAT Chargé d'études - Planification et urbanisme réglementaire

Johanna DURIEC Chargée d'études - Urbanisme (contrat d'alternance)

Juliette DUSZYNSKI Chef de projets - Stratégies, Développement économiques et portuaires, Projets européens

Julien FLORANT Chargé d'études - Mission toile industrielle (CDD 7 mois)

Alix GUILLEMETTE Chargée d'études - Développement durable

Jocelyne LEMARCHAND Chargée d'études - Projets de territoire - Culture - Social

Marie-Laure LEMOINE Chargée d'études - Habitat

Thierry LOCHARD Chef de projets - Mobilités et projets urbains

Jean-François MARY Chef de projets - SIG

Boris MENGUY Chef de projets - Ingénierie développement durable

Mathilde MUS Chargée d'études - Observatoires - SIG - Cartographie

Jessy OUKOLOFF Chef de projets - Planification, urbanisme réglementaire, foncier et commerce

Marlène RENAULT Chargée d'études - Doctorante - Culture

ÉQUIPE RESSOURCES

Céline CARRIER Assistante

Wendy DÉCHAMPS Assistante du Directeur général

Virginie DELAMARE Chargée de gestion comptable et financière

Brigitte FORESTIER Chargée des ressources humaines

Alix GAY Chargée de communication

Élodie HAMEL Archiviste - Documentaliste

Véronique LEDIER Assistante

Louise REVERT Assistante communication (contrat d'alternance)

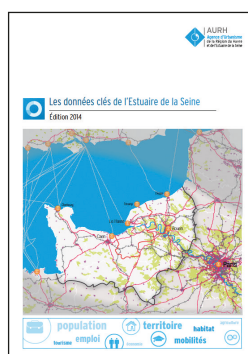
Christine ROUSSEL Assistante administrative - Accueil

Une communication dynamisée pour mieux faire connaître les travaux de l'AURH

Depuis 2013, l'AURH s'est attelée à la refonte de sa ligne graphique, de ses publications et outils de communication.

L'Agence dispose désormais d'une ligne graphique modernisée permettant une meilleure mise en valeur des contenus, et d'un éventail d'outils de communication permettant de diffuser son actualité par différents canaux (site internet, newsletter, comptes Twitter et Linked In).

En 2015, l'AURH poursuivra ses actions de communication selon la même ligne directrice : mieux faire connaître ses missions et ses actions pour que ses partenaires puissent exploiter au mieux ses capacités.



Une capacité d'organisation d'événements fédérant les acteurs du territoire

Grâce à son expérience (organisation du premier colloque Le Havre / Rouen / Paris en 2010, organisation du Grenelle de l'Estuaire en 2009 puis organisation des Forums de l'Estuaire de 2010 à 2012), l'AURH a prouvé sa capacité à organiser des événements fédérateurs sur le territoire. Elle pourra, le cas échéant, se mobiliser pour de tels projets en 2015.

Documentation et photothèque

Pour maintenir sa connaissance du territoire, l'équipe d'études est alimentée par la documentaliste de l'Agence qui synthétise l'actualité du territoire et l'information stratégique sur les domaines d'expertise de chacun. Ces recherches contribuent à l'enrichissement d'un fond documentaire de plus de 8 000 références.

En 2014, une photothèque a été mise en place, mutualisant les photos prises par les membres de l'équipe sur l'ensemble du territoire de l'Estuaire de la Seine et lors de voyages d'études en France et à l'étranger. Au total, ce sont plus de 16 000 photos qui sont désormais indexées.

Assistance et administration générale

Pour permettre aux chargés d'études de se concentrer sur leur expertise, les assistantes les secondent dans leurs tâches quotidiennes (élaboration des publications, mise en page de documents, gestion de fichiers, organisation de réunions et de déplacements...).

De son côté, l'administration générale gère les ressources humaines, la comptabilité et l'assistance à la direction générale.



aurh.fr



@aurh_officiel

Agence d'urbanisme de la région du Havre
et de l'Estuaire de la Seine

4 quai Guillaume Le Testu
76063 LE HAVRE cedex
Tél. : 02 35 42 17 88 / Fax : 02 35 21 51 57